

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

Séance des 1, 2, 3 et 4 juin 2021

**2021 V.183** vœu relatif au soutien de la Ville de Paris au développement d'un projet muséal consacré à Hector Guimard au sein de l'hôtel « Mezzara » (Paris XVI)

-----

#### Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2511-13 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil de Paris ;

Vu les vœux V85, V108 et V560 relatifs à la concrétisation d'un musée Hector Guimard au sein de l'hôtel « Mezzara » votés par le Conseil de Paris respectivement dans ses séances de mars 2016, mars 2018 et décembre 2019 ;

Vu la motion adoptée à l'unanimité par le Conseil du quartier d'Auteuil Nord, dans sa séance du jeudi 29 avril 2021, soutenant le projet porté par l'association « Le Cercle Guimard » et « Hector Guimard Diffusion » de créer un musée dédié à l'architecte Hector Guimard et à l'Art Nouveau dans l'hôtel « Mezzara », situé au 60, rue Jean de la Fontaine à Paris (XVIe) ;

Considérant l'attractivité que représente auprès des visiteurs du monde entier le patrimoine architectural et historique de Paris, première destination touristique internationale ;

Considérant l'importance de l'œuvre d'Hector Guimard, représentant majeur du mouvement architectural et décoratif « Art Nouveau », qui a marqué l'image de Paris, notamment au travers des immeubles et des accès aux stations du Métropolitain qu'il a conçus ;

Considérant que Paris accroîtrait son rayonnement international en lui consacrant un musée, à l'instar d'autres capitales européennes qui ont mis en valeur leur figure emblématique de l'Art nouveau, comme Antoni Gaudí à Barcelone ou Victor Horta à Bruxelles ;

Considérant que l'immeuble dit « hôtel Mezzara », sis 60 rue Jean de la Fontaine à Paris XVIe, œuvre d'Hector Guimard et propriété de l'État, fait aujourd'hui l'objet d'un appel à candidature pour un bail emphytéotique de valorisation ;

Considérant que les critères de sélection ne garantissent aucunement que le devenir de cet hôtel particulier soit en lien avec l'œuvre d'Hector Guimard ;

Considérant l'apport exceptionnel que constituerait la création d'un tel musée pour le développement culturel, économique et touristique de Paris et du XVI<sup>e</sup> arrondissement, écrin architectural des grands noms de la modernité (Le Corbusier, Robert Mallet-Stevens, Auguste Perret...);

Considérant le projet porté par l'association « Le Cercle Guimard » et « Hector Guimard Diffusion » de créer un musée dédié à l'architecte Hector Guimard et à l'Art Nouveau dans l'hôtel «Mezzara» ;

Sur proposition de Francis SZPNER, Samia BADAT-KARAM, Jérémy REDLER, Véronique BUCAILLE, Stéphane CAPLIEZ, Sandra BOELLE, Antoine BEAUQUIER, Aurélie PIRILLO, David ALPHAND, Véronique BALDINI, Emmanuel MESSAS, les élus de la majorité du XVI<sup>e</sup> et les élus du Groupe Changer Paris,

Emet le vœu que la Mairie de Paris:

Réaffirme son soutien au développement d'un projet de musée dédié à Hector Guimard et à son œuvre au sein de l'hôtel « Mezzara », alors que l'immeuble fait aujourd'hui l'objet d'un appel à candidature pour un bail emphytéotique de valorisation, afin de confirmer la vocation muséale de ce patrimoine unique au monde.